



RÉSEAU DIPLOMATIQUE ET VISITES OFFICIELLES

Assurer une présence et renforcer le multilatéralisme en Indo-Pacifique

Dans la conception française, l'Indo-Pacifique regroupe une cinquantaine de pays, soit plus d'un quart des membres de l'ONU. Défendre des intérêts dans la zone nécessite un investissement diplomatique majeur.

En Indo-Pacifique, ce sont 37 ambassades, des centaines de diplomates et des milliers d'agents rattachés à différents ministères qui couvrent tous les pays de la région, sans exception. Les visites officielles y sont nombreuses, bien que très concentrées dans quelques pays, dont les Émirats arabes unis, la Chine et l'Inde. La France investit aussi dans les organisations régionales tout en développant de nouveaux formats minilatéraux, notamment trilatéraux.

RÉSEAU DENSE ET UNIVERSEL

La France dispose d'un réseau de 37 ambassades en Indo-Pacifique qui coordonne une grande partie des coopérations bilatérales, dans tous les domaines (*voir fiche No.11 - Coopération scientifique et innovation et fiche No.9 - Coopération culturelle et francophonie*). Certaines ont un champ géographique élargi. L'ambassade aux Fidji couvre Kiribati, Nauru, Tonga et Tuvalu¹.

Parmi ces pays, deux cas particuliers : l'ambassade au Yémen a été fermée en 2015 à la suite de la dégradation de la situation politique et sécuritaire, tout comme le bureau de représentation en Corée du Nord en 2020, à cause de la fermeture des frontières dans le contexte pandémique. La France a aussi un bureau de représentation à Taïwan, le Bureau français de Taïpei.

En juillet 2023, ce réseau reste peu féminisé, avec 9 ambassadrices (dont Bangladesh, Djibouti, Laos, et Singapour), et aucune ambassadrice en poste dans les 7 pays du G20 présents dans la région.

Il faut ajouter 3 ambassadeurs thématiques : un ambassadeur pour l'Indo-Pacifique depuis 2020 ; un ambassadeur pour la coopération régionale dans l'océan Indien ; et un ambassadeur représentant permanent auprès de la Communauté du Pacifique, désormais basé à Nouméa.

¹ Pour compléter, l'ambassade aux Philippines couvre la Micronésie, les Îles Marshall et Palaos, l'ambassade en Nouvelle-Zélande les Îles Cook, l'ambassade au Vanuatu les Îles Salomon, l'ambassade au Sri Lanka les Maldives, l'ambassade au Kenya la Somalie,

En comparaison de ses principaux partenaires de la région, le réseau d'ambassades de la France n'est ni dense, ni particulièrement concentré². La France y a 23 % de son réseau d'ambassades (37 ambassades sur 162), contre 24 % pour les États-Unis (40 sur 167), 26 % pour le Royaume-Uni (40 sur 156), 26 % pour la Chine (44 sur 171) et 28 % pour le Japon (42 sur 151).

Quant à la présence diplomatique des pays de l'Indo-Pacifique en France, 16 d'entre eux, en majorité des États insulaires du Pacifique, n'ont pas d'ambassade à Paris. C'est parfois leur ambassade en Belgique qui a un champ géographique élargi à la France, à l'instar des Fidji, Tuvalu, des Îles Salomon ou encore de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ces pays ont des consulats dans 6 villes françaises, dont 3 dans des territoires ultramarins : Marseille (Chine, Indonésie et Japon), Lyon (Chine et Japon), Strasbourg (Chine et Japon), Nouméa (Australie, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande et Vanuatu), Papeete (Australie, Chine, États-Unis et Nouvelle-Zélande) et Saint-Denis (Chine, Inde et Madagascar) (*voir fiche No.1 - Territoires ultramarins*).

VISITES OFFICIELLES DÉSÉQUILIBRÉES

L'importance de la région se traduit par de nombreuses visites officielles, notamment celles du Président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères³. Depuis 2017, on compte plus de 70 visites.

Le Président de la République, dont les visites sont hautement symboliques, a réalisé 3 déplacements en Chine (2018, 2019 et 2023), aux Émirats arabes unis (2017, 2021 et 2022) et au Japon, couplés avec la participation au G20 d'Osaka en 2019, à la cérémonie d'ouverture des JO en 2021, et au G7 d'Hiroshima en 2023. Le Kenya et l'Inde ont été visités à deux reprises.

Le Président s'est rendu en Indonésie et en Thaïlande à l'occasion des sommets du G20 et de l'APEC en 2022. Pour la première fois sous la Ve République, un chef de l'État s'est rendu en Mongolie, au Sri Lanka, et dans des

l'ambassade en Indonésie le Timor oriental, et l'ambassade d'Inde le Bhoutan.

² Global Diplomatic Index (2021), Lowy Institute.

³ Les chiffres n'incluent que les visites sur place, pas les nombreux échanges par téléphone ou visioconférence, ou les visites à Paris.

États insulaires du Pacifique (Vanuatu et Papouasie-Nouvelle-Guinée) en 2023. On soulignera en revanche l'absence de visite dans des pays stratégiques comme la Corée du Sud et Singapour.

Concernant les rares visites du Premier ministre, elles recourent généralement celles du Président. Des déplacements ont été réalisés aux Émirats arabes unis (2018), en Chine (2018), au Vietnam (2018), à Djibouti (2020) et au Kenya (2021).

Les déplacements des ministres de l'Europe et des Affaires étrangères sont nombreux, avec plus de 45 visites dans la région depuis 2017. 3 pays sont particulièrement visités : les Émirats arabes unis avec 9 visites, la Chine avec 7 visites, et l'Inde avec 6 visites. Viennent ensuite l'Afrique du Sud, l'Indonésie, le Japon (3 visites), et la Corée du Sud (2 visites). D'autres pays ont été visités à une reprise, comme la Birmanie (2017), Madagascar, Maurice, le Mozambique (2020) et Oman (2022). Le ministre des Armées a aussi multiplié les déplacements, notamment vers les Émirats arabes unis (*voir fiche No.4 - Présence militaire et diplomatie de défense*).

Il conviendrait d'y ajouter les visites, depuis 2022, du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger et de la Secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux. Le premier s'est par exemple rendu à Singapour (2022), en Nouvelle-Zélande (2023) et en Tanzanie (2023). La seconde a notamment visité la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vanuatu (2022), ainsi que Madagascar et l'Inde (2023) (*voir fiche No.6 - Aide au développement et environnement*).

INTÉGRATION À L'ARCHITECTURE RÉGIONALE

La France et les territoires ultramarins français participent à un grand nombre de *fora* régionaux, en tant que membre ou comme observateur. Dans l'océan Pacifique, la France est membre fondateur de la Communauté du Pacifique, mise en place en 1947, et reste, depuis le retrait des Pays-Bas en 1962, le seul État membre de l'UE à y être présent. Le Royaume-Uni, qui s'en était retiré en 2005, l'a rejointe en 2021. La Nouvelle-Calédonie a permis à la France de se joindre au Forum des îles du Pacifique (FIP), comme membre associé en 1999, puis comme observateur en 2006, avant que Nouméa soit admise comme membre à part

entière 10 ans plus tard, au même titre que la Polynésie française.

Dans l'océan Indien, la France est membre de la Commission de l'océan Indien (COI), qu'elle a rejointe dès 1986 à travers La Réunion. Elle est devenue en 2020 membre de l'Indian Ocean Rim Association (IORA) au titre de La Réunion, 19 ans après être devenue un partenaire de dialogue.

En Asie du Sud-Est, la France est un partenaire de dialogue de l'ASEAN depuis 2020. Paris a rejoint un groupe d'experts de l'ADMM+ à défaut de pouvoir intégrer le dispositif en tant que membre à part entière. Elle n'est en revanche présente au sein de l'ASEAN Regional Forum (ARF) qu'à travers l'Union européenne.

Paris et Singapour ont été à l'initiative de l'Asia-Europe Meeting (ASEM), créé en 1996, qui comprend 53 partenaires, dont 30 pays européens, 21 pays asiatiques, l'UE et le secrétariat de l'ASEAN. Bien que le Président de la République ait été invité en 2022 au sommet de l'APEC, la France n'en fait pas partie (*voir fiche No.8 - Coopération économique et entreprises*).

La France participe régulièrement à une quinzaine de conférences, forums et dialogues multilatéraux dans la région, notamment l'Indian Ocean Naval Symposium (IONS), dont elle a assuré la présidence à l'été 2021. Le pays souhaiterait adhérer au ReCAAP (Accord de coopération pour la lutte contre la piraterie et les vols armés contre les navires en Asie), dont font déjà partie cinq pays européens : l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (*voir fiche No.5 - Coopération sécuritaire et policière*).

La France participe à des dispositifs minilatéraux. La signature, en 1992, des accords FRANZ avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande (*voir fiche No.7 - Aide humanitaire, crises et catastrophes*) a été suivie de la mise en place de formats trilatéraux plus politiques : le dialogue France-Inde-Australie en 2020, et le dialogue France-Inde-Émirats arabes unis en 2023.

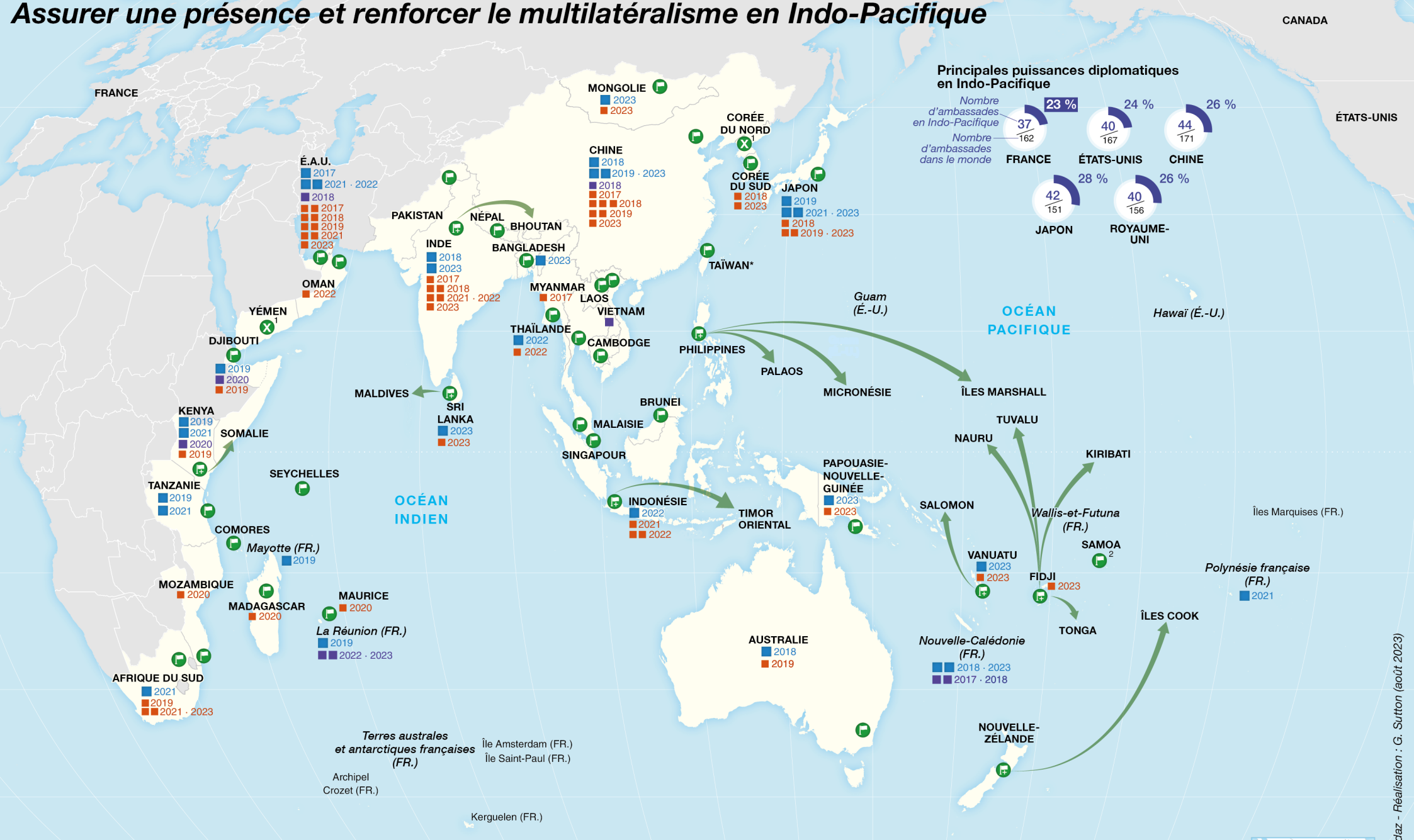
Juillet 2023

Antoine BONDAZ et Marie DESBONNETS⁴

⁴ Contact : a.bondaz@frstrategie.org // @AntoineBondaz

No.3 - RÉSEAU DIPLOMATIQUE ET VISITES OFFICIELLES

Assurer une présence et renforcer le multilatéralisme en Indo-Pacifique



Réseau diplomatique

- Ambassades
- Ambassades à compétence géographique élargie
- Ambassade / bureau de représentation fermé
- *Bureau français de Taïpei

Visites officielles
En nombre, depuis 2017

- Président de la République
- Premier ministre
- Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

1. Le bureau de représentation de Corée du Nord est fermé depuis 2020, l'ambassade du Yémen depuis 2015.
2. L'ambassade aux Samoa a été annoncée en juillet 2023.





À PROPOS DU PROJET

La France en Indo-Pacifique, puissance d'initiatives et de solutions, est un projet de recherche sans précédent de recensement, de synthèse et de cartographie des acteurs et des actions de la France dans une région incontournable pour les intérêts nationaux.

La publication d'une première série de fiches thématiques sur la présence française dans la région vise à rendre plus visible et à valoriser ce qui est réalisé concrètement sur le terrain au profit des Français et des populations locales par les ministères, les opérateurs de l'État, mais aussi les entreprises et les ONG françaises.

Ce projet s'inscrit dans les recherches de la FRS et fait suite à la publication de deux notes intitulées « La France, une puissance d'initiatives en Indo-Pacifique » en novembre 2022⁵ et « Reconceptualiser la politique étrangère et de sécurité française en Indo-Pacifique » en juillet 2023⁶.

Liste des fiches thématiques en 2023

- No.1 - Territoires ultramarins
- No.2 - Démographie et représentation politique
- No.3 - Réseau diplomatique et visites officielles
- No.4 - Présence militaire et diplomatie de défense
- No.5 - Coopération sécuritaire et policière
- No.6 - Aide au développement et environnement
- No.7 - Aide humanitaire, crises et catastrophes
- No.8 - Coopération économique et entreprises
- No.9 - Coopération culturelle et francophonie
- No.10 - Éducation et droits humains
- No.11 - Coopération scientifique et innovation

À PROPOS DE L'AUTEUR

Ce projet est une initiative d'**Antoine BONDAZ**, directeur de l'Observatoire du multilatéralisme en Indo-Pacifique et enseignant à Sciences Po. Il a été assisté par **Marie DESBONNETS**, étudiante à Sciences Po et diplômée de l'IEP de Lyon.

La Fondation pour la recherche stratégique (FRS), créée en 1992, est une fondation reconnue d'utilité publique (décret du 26 février 1993) qui exerce ses activités en toute indépendance. Elle a pour missions d'analyser les problèmes de stratégie et de sécurité internationale, et de contribuer au débat stratégique en France ainsi qu'au rayonnement des idées françaises à l'étranger.

La FRS mène des recherches sur et dans la zone Indo-Pacifique, à travers des approches régionales et thématiques, organise des dialogues stratégiques de haut niveau (bilatéraux et trilatéraux), pilote une plateforme européenne d'échange sur l'Indo-Pacifique avec la SWP allemande et a signé plusieurs accords de coopération avec les principaux *think-tanks* de la région.

⁵ <https://www.frstrategie.org/publications/notes/france-une-puissance-initiatives-indo-pacifique-2022>

⁶ <https://www.frstrategie.org/publications/notes/reconceptualiser-politique-etrangere-securite-francaise-indo-pacifique-2023>